



AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, à tous les citoyens des municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, que conformément à l'article 30 de la *Loi sur la sécurité incendie*, une assemblée publique de consultation sera tenue le 27 septembre 2022 à 19 h 30 à la salle 119 située au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion, en regard au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, pour lequel les municipalités d'Hudson, Les Cèdres, Rigaud, Saint-Lazare et Saint-Zotique, demandent de modifier leurs objectifs de protection prescrits par la ministre de la Sécurité publique en regard à leur force de frappe pour les feux de bâtiments de risque faible.

La documentation peut en être pris connaissance aux bureaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion, ainsi que sur le site web de la MRC au <https://mrcvs.ca/planification/securite-des-biens-et-des-personnes/>.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 1^{er} jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-deux (2022).

GUY -LIN BEAUDOIN
Directeur général et greffier-trésorier